



GRANDMAG

Le magazine du Grand Verdun

TOURISME
**La nouvelle
Citadelle
Souterraine**

RENTÉE SCOLAIRE
Des écoles rénovées

COVID-19
Une agglomération bienveillante

Sommaire



Magazine de la Communauté d'Agglomération
du Grand Verdun

11, rue Président Poincaré 55100 Verdun

contact@grandverdun.fr - Tél. 03 29 83 44 22

Directeur de la publication : Samuel Hazard

Rédaction, conception :
service communication du Grand Verdun

Mise en page : Lefèvre Graphic

Crédits photos : Grand Verdun, Adobe stock

Impression : Novaprint - Tirage : 14 000 exemplaires

ISSN : 2556-9589



04 BUREAU COMMUNAUTAIRE



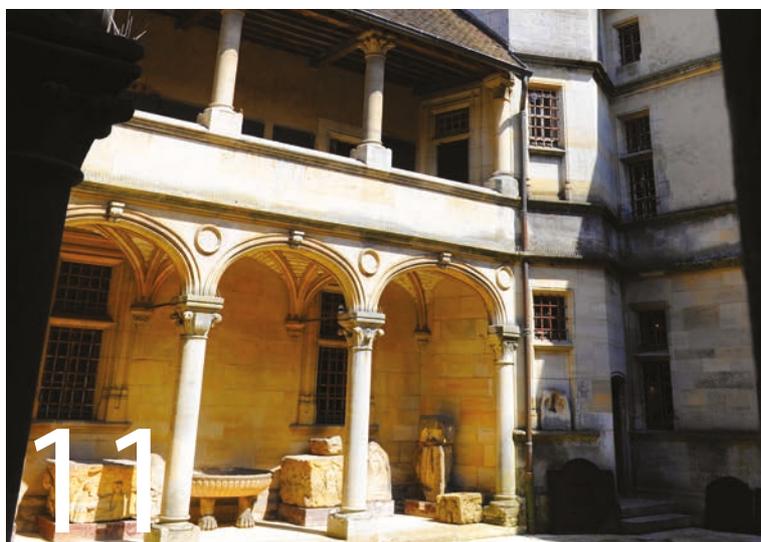
05 COHÉSION SOCIALE



08 JEUNESSE



10 ÉCOLE



11 CULTURE



15 URBANISME



16 ENVIRONNEMENT



20 ÉCONOMIE



22 SPORT



24 FINANCES



25 ACTUALITÉ



27 TOURISME



28 AGENDA



Et si la crise que nous traversons était aussi une injonction à se réinventer ?

Se réinventer pour mieux dissocier le principal de l'accessoire, trouver de nouveaux moyens pour être plus proches de vous, simplifier votre quotidien, rendre notre territoire plus attractif et plus dynamique sur le plan économique.

C'est le pari que les agents et les élus que l'agglomération se sont lancés à la rentrée en écrivant un **projet de territoire et un projet d'administration** qui répondent à ces objectifs.

L'idée ?

Profiter de l'intelligence collective - celle des 300 élus et des 30000 habitants du territoire - pour que l'agglomération rayonne partout de la même façon.

Sur un temps court - 5 ans - la Communauté d'Agglomération aura beaucoup apporté au territoire. Mais, il faut aussi, tout en poursuivant les actions qui ont été les plus fructueuses, notamment toutes celles orientées vers la Jeunesse, la culture, le sport, la valorisation de notre patrimoine, réinterroger nos politiques publiques pour s'assurer qu'elles sont en harmonie avec les attentes du territoire et innover en permanence.

S'attacher à la préservation de la santé de chacune et chacun d'entre vous en veillant à rapprocher l'offre de soins de vos besoins, de prévenir l'apparition de maladies chroniques, d'inscrire le soin dans un parcours de santé cohérent et global est un objectif essentiel qui sera porté par le Contrat Local de Santé conduit avec l'Agence Régionale de Santé et d'autres partenaires institutionnels.

Vous protéger et vous accompagner au mieux, notamment dans les moments difficiles de la vie avec la création d'une épicerie solidaire et d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale pour satisfaire ce besoin de proximité et d'efficacité que la crise sanitaire a renforcé.

Ce besoin d'une action rapide, allégée des procédures habituelles, uniforme sur l'ensemble du territoire est devenu incontournable.

Le plan covid 2019, qui a permis de livrer à domicile plus de 13 tonnes de denrées alimentaires, principalement des dons, de passer plus de 7000 appels téléphoniques pour entretenir un lien avec les personnes vulnérables ou isolées en est une illustration marquante.

Se rapprocher de vous, c'est aussi donner une place plus importante à la e-administration. Le numérique facilite nos vies mais il ne doit pas déshumaniser le rapport à l'autre, même lorsqu'il s'agit d'une administration.

Choisir un service à distance, s'inscrire à une activité, signaler un désordre sur la voirie sera désormais largement facilité et élargi, mais si vous préférez une voix ou un visage accueillant, un guichet unique, situé à l'entrée des locaux administratifs vous orientera, répondra à vos questions et traitera vos demandes.

Cette recherche d'un équilibre permanent est consubstantielle au fonctionnement de l'agglomération.

L'expérience usager, le regard de l'habitant précédent et enrichissent la décision politique.

Aucun dogmatisme n'irrigue nos réalisations. Le développement durable qui a vocation à gouverner la gestion des affaires de la collectivité pour les décennies à venir s'inscrit dans un cadre concerté et participatif sans jamais renoncer à un haut degré d'ambition. De la promotion des circuits courts au chantier de la méthanisation, de la plantation d'arbres à la rénovation thermique des bâtiments, l'agglomération poursuit un vaste chantier qu'elle a commencé il y a six ans. Avec un volontarisme politique sans faille et un enthousiasme qui s'est construit sur de solides réussites.

Samuel Hazard

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

Les élus du Bureau communautaire

Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand
Verdun



Samuel HAZARD

1^{er} Vice-président délégué
à l'Urbanisme, à l'Aménagement
et à l'Habitat



Claude ANTION

2^e Vice-présidente
déléguée aux Affaires sociales
et solidarité



Régine MUNERELLE

3^e Vice-président
délégué au Numérique



Julien DIDRY

4^e Vice-président
délégué à l'Assainissement, à
l'eau potable, aux Transports,
aux Marchés publics



Jean-François THOMAS

5^e Vice-présidente déléguée
à la Petite enfance et jeunesse,
au Scolaire, péri et extra-scolaire



Marie-Claude THIL

6^e Vice-président délégué
à l'Environnement et au
Développement durable



Philippe DEHAND

7^e Vice-présidente déléguée
aux Finances



Christine GERARD BARGE

8^e Vice-président
délégué au Développement
économique



Patrick CORTIAL

9^e Vice-président
délégué à la Stratégie et à
l'Economie touristiques



Jean-Christophe VELAIN

10^e Vice-président
délégué à la Culture, au Patrimoine
et à la Communication



Antoni GRIGGIO

11^e Vice-président
délégué aux Ressources
Humaines



Philippe COLAUTTI

12^e Vice-présidente déléguée
à la Politique de la Ville



Karen SCHWEITZER

13^e Vice-président délégué
aux Travaux, à la Voirie et aux
bâtiments



Armand FALQUE

14^e Vice-président délégué aux
Equipements sportifs



Jean-Pierre MOREL

Les secrétaires communautaires et contrôleur de gestion

1^{er} secrétaire, PELTIER Yves - BELLEVILLE SUR MEUSE
2^e secrétaire, LORANS Patrick - HAUDAINVILLE
3^e secrétaire, BROCARD Régis - BELLERAY

4^e secrétaire, CHAZAL Raphaël - THIERVILLE SUR MEUSE
Contrôleur de gestion, GOEURIOT Bernard - VERDUN

Les conseillers communautaires

BEAUMONT-EN-VERDUNOIS, **LIBERT Pierre**
BELLEVILLE-SUR-MEUSE, **AMBROSIO Samuel**
BETHELAINVILLE, **LEFRAND Pascal**
BEZONVAUX, **MICHELET Maurice**
CHAMPNEUVILLE, **BEAUMET Fabrice**
CHARNY-SUR-MEUSE, **PELISSIER Catherine**
CHATTANCOURT, **PONCELET Michel**
CUMIERE LE MORT-HOMME, **LAVIGNE Jean**
FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT, **LAPARRA Jean-Pierre**
FROMEREVILLE, **SANTUS Angélique**
HAUMONT-PRES-SAMOGNEUX, **GERVAISE Gérard**
LOUDEMONT COTE DU POIVRE, **LONG François-Xavier**
MARRE, **VERNEL Jean**

MONTZEVILLE, **MAGISSON Patrick**
ORNES, **SAINT-VANNE Charles**
SAMOGNEUX, **ADDENET Jean-Marie**
SIVRY-LA-PERCHE, **HIRAT Mickaël**
THIERVILLE-SUR-MEUSE, **HENRY Philippe**
VERDUN, **ANRIFIDINE Nasra**
VERDUN, **BATTOU Pascale**
VERDUN, **BOURDIN-WATRIN Sylvie**
VERDUN, **BROCHET Quentin**
VERDUN, **CASAGRANDE Emmanuelle**
VERDUN, **COLLIGNON Maryvonne**
VERDUN, **DE PALMA-ANCEL Angéline**
VERDUN, **JACQUINET-DEBEAUMOREL Sandrine**

VERDUN, **JACQUINOT Pierre**
VERDUN, **GHEWY Jennifer**
VERDUN, **LAVINA Bruno**
VERDUN, **MOUNZER Diana**
VERDUN, **PROT Christine**
VERDUN, **RICHARD Julia**
VERDUN, **ROUARD Guillaume**
VERDUN, **STCHERBININE Gérard**
VERDUN, **WEISSE Fabrice**
VERDUN, **WEITEN Robert**

Le Grand Verdun, terre de solidarité

Face à l'épidémie de coronavirus, au confinement et à la hausse des demandes d'aides alimentaires, notamment des Verdunois auprès de leur CCAS, la CAGV s'est mobilisée afin de protéger les personnes les plus vulnérables de son territoire en créant le Dispositif Covid-19.

Par le biais du CCAS de la ville de Verdun, puis des CCAS de Belleville-sur-Meuse et Thierville-sur-Meuse, la collectivité a mis en place depuis le 16 mars 2020 un dispositif spécifique pour soutenir les personnes vulnérables. Personnes âgées, isolées, malades, ou encore en situation de handicap, ont ainsi pu compter sur la solidarité de tout un territoire, solidarité qui s'était élargie dès le 18 mars à l'ensemble des communes de l'agglomération.

Des actions de terrain et complémentaires.

Le dispositif covid-19 a établi toute une série de mesures coordonnées répondant dans les plus brefs délais aux besoins des personnes démunies face à la crise sanitaire :

- La création d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail spécifiques afin que chaque personne concernée puisse se faire entendre.
- Une proposition faite aux habitants qui le souhaitent, et à leurs proches, de bénéficier d'un système d'appels bihebdomadaires afin de s'assurer de leur bien-être.
- Une vérification le cas échéant, que la personne ait bien son traitement médical. Si ce n'était pas le cas, une équipe pouvait alors pallier cette urgence et se déplacer à la pharmacie.
- Une mise en relation, si nécessaire, avec d'autres partenaires du territoire (Services du département, police municipale, associations...).
- Une vérification que la personne dispose suffisamment de denrées alimentaires. Dans le cas contraire et si cette personne n'avait aucune autre solution pour

s'approvisionner, un panier repas « 7 jours » était déposé gratuitement à son domicile chaque semaine, ce jusqu'au 12 juin, date de fin du dispositif.

836 paniers emplis de denrées que l'on a pu diversifier grâce à de nombreux dons, ont été livrés. Ils ont également apporté un peu de douceur et de réconfort dans les foyers. Ils ont surtout brisé la solitude de 459 personnes souvent angoissées par la situation de crise sanitaire.

Situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles

Pour assurer un fonctionnement le plus performant possible du Dispositif covid-19, la CAVG n'a pas hésité à créer plusieurs cellules supports dont les services ont été assurés par les agents de la collectivité : une cellule coordination (2 agents), une cellule gestion (5 agents), une cellule appelants (20 agents) et une cellule livraisons : récupération de marchandises, désinfections des locaux et des marchandises, des véhicules, préparation de colis, livraison à domicile (2 chauffeurs, 4 agents du chantier d'insertion du CCAS de Verdun et des élus bénévoles).

Une chaîne humaine

Aussi inhumaine qu'elle soit, la pandémie du coronavirus aura révélé ce que la population du Grand Verdun a de plus beau en elle : la solidarité. Preuve en est, la générosité des donateurs qui s'est manifestée instantanément, naturellement !

- L'entreprise traiteur Gilbin père et fils a confectionné plus de 350 repas de Pâques à destination de l'ensemble des personnes suivies, repas distribués par le 1^{er} Régiment de Chasseurs de Thierville-sur-Meuse.
- La chocolaterie Jeff de Bruges a fait don de 110 ballotins de chocolats.
- L'entreprise Grosjean a donné 200 kg de madeleines.
- La fromagerie Hutin a offert chaque semaine de 360 fromages et ce jusqu'à la fin du dispositif.
- L'entreprise Berni a régulièrement livré de la charcuterie.
- La ferme de la Magdeleine a participé à cet effort collectif déposant dans nos paniers de nombreuses salades et plus de 100 kg de pommes de terre.
- L'entreprise Bonduelle a fait don de près de 250 sachets de salade chaque semaine.

■ Les boulangeries Renaud et Lisembert ont confectionné de nombreuses baguettes pour le Dispositif.

■ Les pharmacies François, Saint-Paul et Nebot et Perrin ont donné des produits d'hygiène.

■ L'entreprise Lacto Sérum France a apporté une contribution financière.

■ L'hypermarché Cora a donné des couleurs à Pâques en offrant 150 chocolats.

■ L'Intermarché de Belleville-sur-Meuse a lui aussi fait don de chocolats.

■ Les jeunes du BTS communication du Lycée Sainte-Anne, preuve du lien intergénérationnel face à la crise, ont créé le logo.

Merci à l'ensemble des acteurs qui oeuvrent pour améliorer le quotidien de tous, nous soutiennent dans notre engagement contre la crise sanitaire et partagent notre volonté permanente d'insuffler le vent de l'humanité.

La qualité avant tout

La CAGV est restée constamment vigilante à la qualité des services et des produits distribués. Intégrer les producteurs locaux dans le Dispositif covid 19 est apparu comme un acte évident, à double titre : qualité des produits, soutien au savoir-faire local. Un savoir-faire local qui a donc servi à la confection des "paniers 7 jours" dans lesquels l'on pouvait trouver des produits venant de :

- La Charcuterie Berni (achats et dons de charcuterie),
- L'EARL de la Pépinière de Bras-sur-Meuse, (achat de 50 kilos d'asperges),
- La ferme la Vida Locale de Fresnes en Woëvre, (achat de 50 kilos de navets et 32.5 kilos de fraises facturés au prix coûtant),
- La ferme de la Magdeleine de Charny-sur-Meuse (achat de 150 salades),
- La ferme Solsi de Bethelainville (achat de 260 kilos de farine),
- La SCEA du Val de Meuse (achat de 75 kilos de lentilles vertes de la vallée de Meuse),
- Achats réguliers dans les hypermarchés Cora et Leclerc.



Touchés en plein cœur

Si les agents de la CAVG ont pris conscience de l'utilité de leur mission dans le Dispositif Covid 19, ils ont pu la mesurer davantage en lisant ces témoignages envoyés par les familles concernées :

« Madame, Monsieur,
Nous sommes les enfants de madame C. WOLga, âgée de 98 ans et toujours autonome dans son appartement à Verdun. Compte-tenu de l'éloignement et du confinement, nous ne pouvons lui rendre visite comme nous le souhaiterions. Nous avons donc particulièrement apprécié le geste fait par la mairie en faveur des personnes âgées : leur offrir un repas de fête pour Pâques. Elle nous charge de vous transmettre ses chaleureux remerciements. Elle a été vraiment heureuse de ce menu festif qui a contribué à lui faire oublier agréablement pendant quelques instants, les inquiétudes de cette période. Nous tenons de sa part à remercier le traiteur de Stenay, qui a oeuvré à la préparation de ce repas, les militaires de Thierville qui l'ont gentiment apporté, et bien sûr, toutes les personnes à la mairie qui se sont chargées de mettre en place la logistique de ce service. La solidarité n'a pas été un vain mot à cette occasion. Acceptez nos meilleures salutations Les familles C. (d'ici et d'ailleurs :-)). »

« Mme J. remercie chaleureusement M. le Maire pour tous les gestes d'attentions pendant cette période difficile »

Fille de Madame S, habitant à Dijon :
« Je remercie toute l'équipe pour les colis et les appels à ma maman, c'est extrêmement touchant ».

« Merci beaucoup Monsieur A. ainsi que l'équipe Covid pour cette attention si touchante et humaine. Vous faites un excellent travail concernant le relationnel et un véritable soutien, j'espère de tout mon cœur que cela puisse perdurer dans le temps et l'après confinement, merci encore et recevez toute ma haute considération. Bien cordialement Madame G. C »

"Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup". Helen Keller

Ephémère, humanitaire, notre épicerie a besoin de vous !

Porté par les trois CCAS de notre territoire, le projet de création d'une épicerie solidaire et éphémère fait son chemin. Arme essentielle pour lutter contre les méfaits de la crise actuelle, ses chances d'aboutir sont d'autant plus grandes qu'elles seront portées par une action commune et citoyenne.

Cela n'a échappé à personne, la crise sanitaire que nous subissons depuis mars s'est transformée en crise économique ! Elle affecte aujourd'hui des personnes qui ne sont pas habituellement concernées par les dispositifs d'aides classiques. Travailleurs en situation précaire, en chômage partiel, licenciés, jeunes, la crise s'est viscéralement répandue dans le tissu social et augure un risque réel d'appauvrissement général temporaire d'une partie de la population partout en France. Notre territoire ne veut pas laisser grandir ce fléau sans réagir ; un projet d'épicerie solidaire (et non sociale) prend forme, un ensemble de services adaptés aux besoins de ces personnes touchées. Esthétique, chaleureuse, non stigmatisante, cette épicerie a pour vocation d'offrir une alimentation de qualité à un prix accessible pour ceux qui souffrent actuellement des maux de l'épidémie.

Chacun pour tous

Véritable outil de prévention contre une aggravation des situations personnelles, et indirectement d'une aggravation globale, le projet d'épicerie éphémère serait aussi une opportunité de valoriser les ressources du territoire. Il renforcerait le travail réalisé avec les producteurs locaux et les grandes surfaces dans le cadre du dispositif Covid19. L'épicerie solidaire, généraliste ressemblant à toutes ces autres épiceries à taille humaine, faciliterait également l'accès aux droits pour nos concitoyens victimes d'un injuste et profond changement de vie.

Ce projet destiné à l'ensemble de la population de l'agglomération, nécessite une mobilisation massive de personnes pour en faire une réussite. Non seulement parce qu'elle entretiendrait une consommation locale et donc un revenu local, mais elle renforcerait ces liens sociaux si vitaux dans cette période inhumaine.



PLUS D'INFORMATIONS

Que vous ayez envie de vous investir au bénéfice d'autres personnes, que vous ayez un talent en aménagement, en décoration, en communication, en gestion, que vous ayez l'âme commerçante ou tout simplement que vous souhaitiez vous investir dans un projet humain et respectueux sur notre territoire : **REJOIGNEZ-NOUS, CAR NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Vous pouvez nous contacter par mail à : **epicerie-solidaire@grandverdun.fr**

Le Contrat Local de Santé, un véritable contrat social.



Le bien-être d'autrui est un souci permanent de la CAVG. Les contrats locaux de santé (CLS) trouvent alors toute leur légitimité en participant à la construction des dynamiques territoriales de santé. Ils permettent la rencontre du projet porté par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions allant au plus près des populations.

Médical, préventif, social, il dynamise une approche locale et transversale de la santé en rapprochant les secteurs :

- ☐ du soin,
- ☐ de la promotion de la santé,
- ☐ de la prévention,
- ☐ de l'accompagnement médico-social et social
- ☐ de la santé environnementale.

Des actions précises

Oui, il s'agit bien d'un accord, d'un engagement, le CLS lie pendant 3 à 5 ans les partenaires concernés sur des enjeux forts et partagés. Pour le Grand Verdun, le Contrat se concrétisera par une réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, une intervention sur les détermi-

nants de santé, et une mise en application de parcours de santé cohérents et sans rupture à l'échelle du territoire. Le bonheur de chacun dépend du bien-être, le bien-être de la santé.



CAGV, un Centre Intercommunal d'Actions Sociales pour demain !

Animé par une volonté de venir en soutien des CCAS et des communes qui en sont démunies, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales a d'ores et déjà établi des projets communs dont l'ADN est nourri par une immuable philosophie : l'amélioration de notre condition de vie.

« A l'heure où s'impose enfin le principe de différenciation des territoires, les réponses les plus pertinentes sont souvent celles qui sont apportées là où s'expriment les besoins les plus prégnants. »

Joëlle Martinaux, présidente de l'UNCCAS

CCAS, CIAS ? Les acronymes ont ce désavantage qu'ils dévalorisent les organismes qu'ils représentent. Centre Communal d'Actions Sociales, centre Intercommunal d'Actions Sociales, voilà qui parle plus. Et pour éclairer encore un peu plus la nécessité du CIAS, voici quelques précisions. Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales permet, pour les communes qui le souhaitent, de se regrouper pour créer un établissement public intercommunal dédié à des actions sociales concertées et démultipliées sur un même territoire, mais aussi de disposer de moyens plus importants.

Le CIAS constitue une opportunité pour les petites communes sans CCAS de développer ou d'améliorer leur politique d'action sociale. Il peut exercer les compétences fixées par le code de l'action sociale et des

familles ou seulement celles définies par les communes associées. Mais en aucun cas, le CIAS ne conduira à la suppression du CCAS.

Oui, et alors ?

Eh bien, alors, le rôle du CIAS consiste à mettre en œuvre sur le territoire de l'agglomération un projet territorial global, partagé et coordonné en développant une démarche participative commune. Cette action mobilisera un grand nombre d'acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires et institutions) et de ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive. Et toujours avec ce même objectif : améliorer globalement et individuellement les conditions de vie de chacun. Plus encore, les interventions communes auront pour vertu d'agir là où le besoin est le plus manifeste.

Mobilisés autour des enfants

Dès l'annonce du confinement et de la fermeture des écoles, le Grand Verdun s'est adapté pour accueillir les enfants des agents du territoire mobilisés dans la gestion de crise. La même attention a assuré un retour à l'école dans les conditions optimales.

Dès l'allocution de Monsieur le Président de la République, le 12 mars 2020, annonçant le confinement et la fermeture des écoles à compter du lundi 16 mars, La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est immédiatement penchée sur le problème de garde des enfants du personnel resté au front pour gérer la situation de crise. Après avoir travaillé avec la Préfecture et les services de la DDCSP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population), un plan d'accueil de loisirs a été échafaudé dès le mardi 17 mars. Trois écoles de l'agglomération étaient dès lors en mesure de recevoir ces enfants dans les meilleures conditions possibles.

Sept jours sur sept



Pendant toute la durée du confinement et jusqu'à la réouverture des écoles le 18 mai, ce sont près de cinquante agents du service Animation, Enfance et Jeunesse qui se sont relayés pour accueillir les enfants en toute sécurité. Tout en leur proposant des animations attractives, le personnel a su rassurer les enfants ainsi que leurs parents, plus sereins pour se rendre au travail. Pour répondre à une situation de crise inédite, le service a été assuré sept jours sur sept, et gratuitement durant toute la période du confinement. Les agents ont effectivement répondu présent les week-ends et jours fériés.

Reprise progressive et maîtrisée

La réactivité des services de la CAGV a une nouvelle fois été testée et approuvée lors de la réouverture des écoles, progressive à partir du 18 mai, avant une reprise complète de l'ensemble des élèves dès le 22 juin 2020.



Quatre centres d'accueils loisirs ont ouvert leurs portes aux enfants durant tout l'été.

Sans jamais déroger au protocole sanitaire, les directrices périscolaires, directeurs adjoints, animateurs, accompagnateurs de bus, agents de restauration, etc... se sont démenés pendant toute cette période pour accompagner les enfants tout au long de la reprise. Ils ont réinventé les espaces et ainsi répondu aux exigences des protocoles, réorganisé le quotidien pour permettre d'assurer une pleine sécurité sanitaire des enfants, ils ont repensé les jeux et les animations. Ils ont simplement rendu cette période transitoire plus douce pour les élèves. Toutes ces mesures ont rassuré les familles, les agents d'accueil effaçant encore les quelques doutes pouvant subsister en répondant aux différentes questions qui pouvaient encore se poser. Réservations, besoins divers, inscriptions, etc... rien n'a été écarté pour établir un climat de sécurité.

Sourires d'enfants au soleil d'été

Non, il n'était pas question d'ajouter au désarroi causé par la Covid 19 la privation du divertissement estival ! Tous les protocoles sanitaires évolutifs et appliqués au cours des derniers mois n'ont pas ôté le sourire du visage des enfants. Quatre accueils de loisirs ont ouvert leurs portes du 6 au 31 juillet, à Château Couten, Caroline Aigle, Edgar Gascon, Arc en Ciel, et deux du 3 au 26 août, à Château Couten et Caroline Aigle. Malgré l'attente du protocole sanitaire autorisant l'organisation d'accueils de loisirs qui a retardé les inscriptions, les enfants de trois à onze ans étaient au rendez-vous !

Seul l'accueil de loisirs André Maginot, initialement organisé en août à Belleville-sur-Meuse n'a pu ouvrir ses portes faute d'inscriptions. Les enfants ont en effet préféré rester sur l'un des accueils de Verdun, accueils qui n'ont jamais relégué la sécurité au second plan. Les équipes pédagogiques ont su s'adapter aisément au protocole sanitaire et organiser des animations de qualité. Dans l'enceinte du centre aéré, à défaut d'organiser des sorties, des intervenants se sont déplacés sur le site et ont proposé aux enfants des activités spécifiques. Mini-ferme et métiers anciens, spectacles, animations magie, etc... les thématiques étaient nos seulement variées, mais elles ont également permis aux enfants de découvrir un panel d'activités inédites, de créer, de s'essayer à de nouvelles pratiques, de nouvelles techniques. Simplement de jouer et de grandir !

La fréquentation moyenne tout au long de l'été

- Château Couten : 35 enfants
- Caroline Aigle : 55 enfants
- Edgar Gascon (juillet) : 15 enfants
- Arc en Ciel (juillet) : 30 enfants

Les thématiques abordées cet été

Juillet :

- A la découverte des nouveaux mondes (Château Couten)
- Le labo des sciences (Caroline Aigle)
- Vivre ses vacances (Arc En Ciel)
- Il était une fois... retour vers le passé (Edgar Gascon)

Août :

- Partons à la découverte (Château Couten)
- Les métiers (un rêve d'enfant) (Caroline Aigle)

Premiers pas réussis dans le monde du travail

Les résultats des travaux des Chantiers Jeunes ne laissent planer aucun doute sur l'utilité de l'action inscrite dans le Programme d'Investissements d'Avenir. Ni sur la qualité du travail réalisé par les jeunes de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Les barres en métal du square près de la Porte Chaussée ont retrouvé une jeunesse, tout comme les balustrades du Quai de Londres et de la République. Les élèves de l'école Poincaré peuvent s'asseoir sur des bancs rénovés à la perfection. Digne d'un travail de professionnel ! Pourtant, ce sont bien les jeunes du Grand Verdun, âgés de plus de 16 ans, qui ont réalisé ces travaux ! Tous les matins, de 9 à 12 heures, ponctuels et de bonne humeur, ces apprentis artisans ont démontré un savoir-faire évident en participant à des chantiers d'embellissement de la collectivité. Après s'être inscrits au Pôle Jeunesse, ils se sont donc rendus sur divers sites de la CAGV où les attendaient des travaux de réfection ou de nettoyage ; aux Planchettes trois parcelles ont également été dés herbées.

Tout travail mérite salaire

Le chantier Jeunes "rénovation des bancs et des tables de l'aire de pique-nique de Maison Rouge à Baleycourt", initié en octobre 2019, a également pris fin cet été ; les derniers bancs, poubelles, tables et panneaux d'affichages ont retrouvé un bel aspect grâce à l'application des intervenants encadrés par l'association AMATRAMI, organisme d'aide à l'insertion sociale et professionnelle.

L'Adosphère propice à l'imagination

Le programme d'animations Adosphère a ouvert une nouvelle fois un large champ d'activités et d'explorations pour les ados de 12 à 17 ans dont l'esprit inventif n'a indéniablement pas été étouffé par les méfaits de l'épidémie.

L'accueil durant les vacances d'Avril n'a pu se faire, pour cause de confinement. Et alors, fallait-il pour autant renoncer à Adosphère ? Sûrement pas ! Le programme d'animations ouvert aux adolescents de 12 à 17 ans s'est adapté aux contraintes sanitaires liées au coronavirus ! « Un rallye photos a été lancé sur la page Facebook de L'Adosphère afin de garder un lien avec les jeunes. Chaque jour, un thème était donné, les participants devaient y répondre et publier une photo illustrant ce thème. » Sarah Maire, responsable du service Animations/Jeunesse trouvait également dans cette initiative une belle occasion pour échanger, apprendre à connaître davantage les jeunes, et préparer l'accueil d'été.

Un accueil sur mesure

Covid oblige, les activités et l'accueil ont dû être retravaillés afin de respecter les protocoles sanitaires. Pour autant, chaque semaine, 32 enfants âgés de 12 à 17 ans ont pu être accueillis sur le site du Pré L'Evêque tous les après-midi et au cours de quelques soirées. « Les Jeunes étaient répartis en 2 groupes, 16 au niveau du Bar Grill, 16 à la salle Vannier. Les déplacements ont été effectués à pieds ou à vélo, grâce à un partenariat avec l'ASPTT qui a mis une dizaine de vélos à notre disposition pour les jeunes qui



A l'école Poincaré comme sur l'aire de pique-nique de Maison Rouge, tables et bancs ont eu droit à une rénovation digne de professionnels grâce aux Chantiers Jeunes.

En contrepartie, bien sûr, ces jeunes travailleurs reçoivent un bon d'achat à hauteur de 20€ la demi-journée, une rémunération bien méritée dont l'emploi servira à l'achat de matériel de sport, informatique, au financement du permis de conduire, bref, à faire ses premiers pas d'acteur économique et social.

L'équipe des Chantiers jeunes adresse un grand merci à l'encadrant technique du chantier d'insertion du CCAS de la ville de Verdun pour le temps de formation à la technicité nécessaire mis en œuvre dans le cadre des chantiers et pour le prêt de matériel.

n'en possédaient pas », poursuit Sarah.

Pour rester aussi actif, l'Adosphère a pu compter sur des partenaires locaux impliqués : Handisport, Escape game « Révélation », le SAV Golf, l'espace Motu, ou encore le Numérifab de Bras-sur-Meuse. Un tissu social pour le moins éclectique mais si complémentaire.

L'imagination au-dessus de tout

Le champ de prospection était alors une nouvelle fois ouvert à toutes les aventures. Grands jeux, base-ball, loup garou, tir à l'arc, step, zumba, tennis, tchouk-ball, tir and run, olympiades, fabrication de gâchimètre avec le Service Environnement. Ah oui, le gâchimètre, preuve éclatante de l'engagement de nos enfants dans la cause environnementale ! Ne pas gâcher notre nourriture, nos ressources, certes, mais aussi, ne pas gâcher nos plaisirs de vivre ! Alors, les activités manuelles, les jeux de cartes, les soirées « Vendredi tout est permis », « disco », « américaine », ont agrémenté un été riche en divertissements, un été empreint d'une atmosphère propice à la créativité, mais aussi à la sécurité.

Répartis en groupes de 16, les adolescents du Grand Verdun ont pu explorer des univers nouveaux malgré les contraintes sanitaires.



Les façades de l'école Galland ont revêtu leurs plus belles couleurs pour accueillir leurs hôtes.

PRÊTS POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE PAS COMME LES AUTRES ?

D'importants travaux ont été réalisés dans les écoles cet été pour accueillir de nouveau les élèves dans des conditions idéales.

2350 enfants ont repris le chemin des vingt écoles de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Cette année encore, ce sont des locaux fraîchement rénovés qui les attendaient. L'été a effectivement été propice à la réalisation de travaux importants. L'école élémentaire et maternelle Galland en est un exemple concret : lors d'une seconde phase de travaux, plusieurs salles de classes ont été repeintes, des parquets vitrifiés. La cour élémentaire dispose d'un nouveau revêtement bitumé. Et, travaux plus visibles encore, une nouvelle peinture a été appliquée sur la façade. Galland a retrouvé son lustre ! L'école La clé des champs de Charny n'a pas échappé à ce coup de jeune, des plafonds abimés par des fuites d'eau ont été réparés, et les services techniques ont profité de leur présence sur les lieux pour changer l'éclairage du hall de l'école.

Les protocoles sanitaires respectés

A l'école Edgar Gascon d'Haudainville, les parquets de quatre salles de classes ont été repris pour le confort des enfants et des enseignants. Le confort, mais aussi la sécurité ! En lien avec l'Inspection de l'Education Nationale, la CAGV, avec notamment le concours de ses agents de terrain (ATSEM, Agents d'entretien, etc...) appliquera rigoureusement les protocoles sanitaires en vigueur et veillera à prendre toutes les précautions nécessaires afin de protéger les enfants, les enseignants et toutes les personnes qui fréquentent les écoles. Et pas d'entorse au règlement, tous les intervenants connaissent déjà la leçon par cœur.



Au secours des associations culturelles

Le confinement a provoqué un séisme dans la programmation des manifestations culturelles, mettant en péril les associations. Il était essentiel, et même vital, que la collectivité leur apporte son soutien.



Dans un contexte de privation culturelle, les Flâneries de Japiot ont toutefois pu survivre à la crise sanitaire.

Annulation des concerts de la MJC et du festival Musiques et Terrasses, annulation des spectacles Transversales, du son et lumière de Connaissance de la Meuse, annulation du Grand Festival tant attendu par la population. On n'en finit plus d'égrener une liste, que l'on craint non exhaustive, des événements culturels effacés des calendriers pour cause de Covid. La situation est très préoccupante. A Verdun comme partout en France, le secteur culturel a pris la crise de plein fouet. Après la période de confinement, les manifestations d'ampleur attirant plus de 5 000 participants ont été interdites. Et pour l'avenir, la mise en œuvre des gestes barrière reste un problème épineux dans un univers où le partage, l'échange et la convivialité sont la règle.

« La totalité des subventions versées dès avril »

Le monde associatif souffre, les artistes également. Touché, certes, mais pas abattu. Dès le début de la crise, la collectivité a réagi. « Notre première réaction a été d'apporter notre soutien au monde associatif local », précise alors Antoni Griggio, vice-président à la culture. « Les organisateurs d'événements ont vu leurs ressources propres diminuer en raison de l'absence de recettes : plus d'entrées aux spectacles, aux salles d'expositions, plus d'adhésions à des activités. Avec le Président de la CAGV, Samuel Hazard nous avons donc décidé de leur verser

en avance, dès le mois d'avril, la totalité des subventions annuelles de manière à leur éviter ces soucis de trésorerie. Ce soutien a été apprécié. Nous avons également fait preuve de solidarité envers les artistes. Quand nous avons renoncé - la mort dans l'âme - au Grand Festival, nous avons informé les artistes que l'édition était reportée à 2021, les contrats maintenus et qu'un acompte serait versé à ceux qui le souhaitent dès 2020 pour leur permettre de traverser cette période compliquée. Nous allons également proposer au conseil communautaire d'apporter notre aide à la Cie Mamaille, compagnie théâtrale locale, dont la participation au festival d'Avignon a été reportée à 2021. »

Vers des jours meilleurs

Ces soutiens auxquels s'ajoutent ceux engagés par l'Etat et les autres collectivités devraient permettre aux acteurs culturels de maintenir la tête hors de l'eau dans l'attente de jours meilleurs. En attendant, certains événements culturels, comme les flâneries de Japiot, ont pu être partiellement organisés dans le respect des gestes barrière, et avec un public qui était au rendez-vous les dimanches après-midis. Aujourd'hui, Transversales et la MJC du Verdunois ont programmé leur saison, la Ville de Verdun prépare le Faubourg du Blues prévu à la mi-octobre. L'automne 2020 reste placé sous le signe de la culture !

Avances de trésorerie

Habituellement, le versement des subventions aux associations conventionnées est échelonné sur l'année, la dernière partie étant attribuée au mois de décembre. Cette année, la totalité de la subvention a été versée dès avril 2020 pour faire face aux problèmes de trésoreries liés à la crise sanitaire.

Subventions versées :

- MJC du Verdunois : 75 600 €
- Transversales : 180 000 €
- Centre Mondial de la Paix : 50 000 €
- Connaissance de la Meuse : 50 000 €

Mamaille et le festival d'Avignon

L'association Mamaille devait présenter, au festival Off d'Avignon 2020, son spectacle « Hélène et Sophocle ». La compagnie, qui existe depuis 2001, a généré une dizaine de créations, allant de la pièce radiophonique à l'opérette en passant par le théâtre. Hélène Géhin, Directrice artistique, confronte à l'absurde et à la légèreté de nos questionnements profonds, ramenés à hauteur d'Homme par le rire et l'humour qu'elle y instille.

La présence de la compagnie Mamaille à l'édition 2020 du festival Off d'Avignon aurait été une formidable opportunité de promouvoir la Région Grand Est et le Grand Verdun. Malgré l'annulation du festival d'Avignon, une partie du travail étant déjà engagée, Mamaille espère reporter leur projet à l'édition 2021.

En avant la musique... et l'art

Le Conservatoire de musique et l'Atelier d'art sont de nouveau opérationnels. Les cours peuvent reprendre, non plus à distance, mais sur site.

Le confinement a constitué une longue et dure épreuve pour le conservatoire. Interrompus, les cours n'ont pu reprendre avant les vacances d'été. Il est aisé de comprendre que la pratique instrumentale, en particulier le chant et les instruments à vent, plus encore l'enseignement de la danse, sont difficiles à mettre en œuvre dans le respect des gestes "barrière". Le remboursement des cours a bien sûr été acté par la collectivité. Et quand cela était possible, ce qui fut le cas majoritairement, les enseignants ont dispensé leur discipline par ordinateur interposé, quand bien même les liaisons numériques ont de temps à autres rendu la communication délicate. Oui, difficile d'accorder un instrument à distance. De plus, la période est habituellement consacrée aux galas de musique et de danse de fin d'année scolaire, des rendez-vous qui permettent de mesurer le



Modèle vivant à l'Atelier d'art

Cette année, en plus des enseignements habituels, une journée de stage avec « Modèle vivant » va être proposée à l'Atelier d'art. Le modèle vivant permet une étude de la morphologie, des proportions, des volumes mais aussi des émotions, par la complicité qui s'installe entre l'artiste et son modèle.

➔ Renseignements et tarifs sur Verdun.fr en octobre 2020.



Le Conservatoire et l'Atelier d'art sont de nouveau en mesure d'accueillir les élèves. Alors, place au spectacle !

travail effectué et aux élèves d'exprimer leur talent. On imagine sans peine leur frustration.

Mais aujourd'hui, oubliée la frustration, la reprise d'activités dans les établissements d'enseignement artistique est possible au regard de l'évolution de la pandémie. Au conservatoire du Grand Verdun, une organisation spécifique respectant les gestes barrière autorise la réouverture des lieux : distanciation physique, port du masque quand la discipline enseignée le permet, nettoyage des instruments partagés et des équipements tels que les barres de danse, les agrès, etc...). Autant de mesures dont les élèves seront informés et qui permettront de suivre les cours dans la plus grande sécurité possible. Enfin les retrouvailles entre enseignants et élèves !

Exposition virtuelle

L'Atelier d'art a lui aussi été confronté aux mêmes problèmes que le conservatoire. Dans un premier temps, les enseignants ont dû substituer à leurs cours habituels des exercices à distance. Des exercices parfois partagés avec la population par le biais du site internet, à l'exemple des sculptures en papier, proposées par Angélique Jung, enseignante en sculpture. Catherine Bachelez et Fabien Clesse, les enseignants en peinture, ont également proposé un télé-enseignement original. Mais l'Atelier d'art a heureusement pu reprendre ses activités après le dé-confinement et les élèves étaient dans leur grande majorité fidèles aux retrouvailles. Les disciplines enseignées permettant sans grande difficulté le respect des gestes barrière, seule l'exposition traditionnelle de fin d'année n'a pu se tenir, les rassemblements étant encore interdits à la période prévue. Pour compenser (partiellement) cette annulation, une exposition virtuelle est visible sur le site du Grand Verdun.

La reprise de l'atelier d'art s'annonce sous les meilleurs auspices, et les précautions sanitaires déjà appliquées et maîtrisées depuis la fin d'année scolaire garantissent un retour dans la sérénité.

Le numérique au service de l'art

La collectivité a mis en place un logiciel pour faciliter la gestion et le suivi des élèves du Conservatoire et de l'Atelier d'art. La gestion des inscriptions des élèves, des cours ou encore des plannings et des absences, sera facilitée par des outils de communication intégrés : courriers automatiques, emails, SMS, etc... Cet extranet est un véritable suivi administratif et pédagogique des élèves.

➔ Pour vous inscrire, dans la limite des places disponibles, vous pouvez accéder au portail sur Verdun.fr

Gratuité au Musée de la Prinerie

Rouvert depuis le 24 juin et jusqu'au 15 novembre, le musée de la Prinerie s'est adapté aux exigences sanitaires en appliquant des modalités de prévention contre la pandémie. Mais le plaisir de la visite reste entier. A voir actuellement, l'exposition Femmes Artistes, muses et modèles.

Crise de la Covid oblige, le musée de la Prinerie a dû modifier ses horaires de visite. Mais l'essentiel était de trouver le protocole idoine pour la réouverture. Chaque après-midi, de 14h à 18h et du mercredi au lundi, il est possible d'emprunter les allées du musée et d'y admirer l'exposition temporaire *Femmes Artistes, muses et modèles*, visible jusqu'au jour de la fermeture programmée le 15 novembre et non le 31 octobre comme initialement prévu. « Ce changement de date permettra de participer à l'événement national "la Nuit des Musées" également décalée au 14 novembre. Les projets éducatifs "La Classe l'œuvre" seront restitués à cette occasion », explique Antoni Griggio, vice-président à la culture. Ce qu'il a été également décidé est la gratuité des visites les après-midis donc, les matinées étant réservées au nettoyage et à la désinfection du site. "Nous avons décidé d'ouvrir gratuitement le musée aux visiteurs, principalement locaux actuellement, afin de compenser la baisse d'offres culturelles en raison de la covid19", précise encore Antoni Griggio.

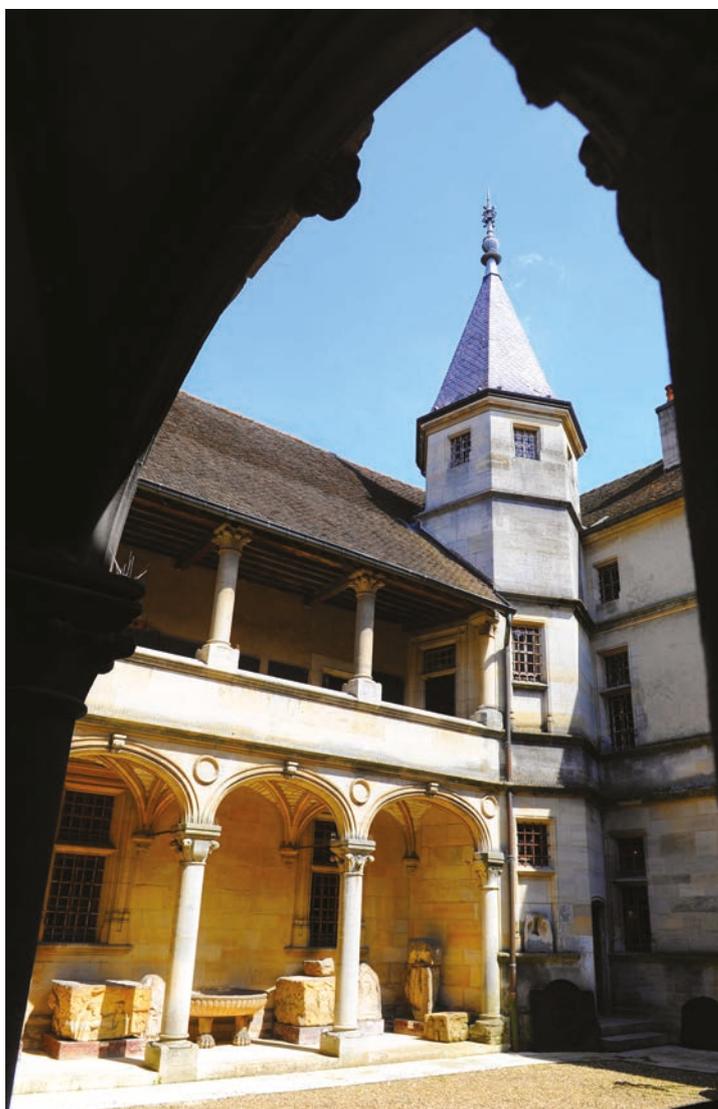
Autre précision dictée par le protocole sanitaire, le nombre de visiteurs simultanés est limité à quinze. L'accès se fait par la place de la Libération. Toutefois, l'attente est limitée et les conditions de visite excellentes. Le port du masque est bien sûr obligatoire, il est donc nécessaire d'en être muni à son arrivée sur le site, tout en respectant les gestes barrière. Mais la visite n'en sera pas moins belle !

Deux études en cours !

Le musée de la Prinerie fait actuellement l'objet de deux études. La première vise à établir un diagnostic structurel complet de l'Hôtel de la Prinerie, édifice classé au titre des monuments historiques par décret du 3 février 1921, et à mieux connaître l'histoire de ce bâtiment construit au XVI^e siècle. La seconde étude doit répondre à plusieurs problématiques afin d'envisager la modernisation du musée de la Prinerie : amélioration de l'accessibilité, création de nouvelles réserves et d'espaces pédagogiques adaptés, réflexion autour de l'implantation d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine lié à la future labellisation Pays d'Art et d'Histoire portée par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

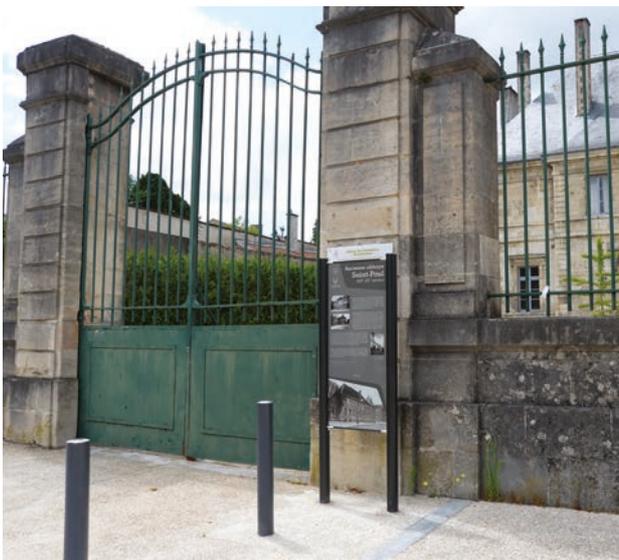
Participez à l'exposition collaborative

Pour la première fois, le Musée de la Prinerie vous propose de participer à la conception de sa prochaine exposition temporaire ! **Comment faire ?** A partir du 18 septembre 2020, et jusqu'au 29 octobre 2020, retrouvez chaque semaine une sélection d'œuvres en lien avec le thème du voyage et votez pour vos trois œuvres préférées. Celles qui auront remporté le plus de suffrages seront exposées à partir du 1^{er} avril 2021 au musée. Pour voter, rendez-vous au musée ou dès maintenant sur <https://www.musee-prinerie-verdun.fr/>





Comme ici devant la Tour Chaussée, une cimaise permet de s'informer sur les monuments historiques de Verdun.



Le patrimoine se distingue

Les plus beaux édifices de Verdun sont désormais signalés par des cimaises, ces panneaux que l'on peut lire à leur pied et nous ouvrant une première page de leur histoire. L'invitation à entrer dans ces lieux architecturaux n'en est que plus majestueuse.

Fort d'un patrimoine historique et architectural plus que millénaire, le territoire de l'agglomération du Grand Verdun offre un terrain d'exploration idéal à tous les amoureux de vieilles pierres et autres passionnés d'histoire. Conscients de ce trésor à préserver et à valoriser, tant auprès du public local que des touristes du monde entier, les élus du Grand Verdun ont décidé de mettre en place un parcours touristique et culturel au cœur de Verdun.

De la synagogue au musée de la Prinerie, en passant par la cathédrale, l'Hôtel de Ville ou encore la tour de l'Islet, ce sont **17 cimaises** qui ont été installées au pied de monuments plus ou moins célèbres, dispersés dans toute la cité et représentatifs de courants architecturaux variés, parfois en lien avec des épisodes marquants de notre histoire locale.

Digne d'une « Ville d'Art et d'Histoire »

Ces panneaux, hauts de près de deux mètres et composés de matériaux à la fois élégants et pérennes, proposent un texte accessible à tous, illustré de documents d'archives qui présentent des états successifs du monument, avec parfois des commentaires sur des éléments intérieurs ou inaccessibles au public. Le tout sera bientôt complété par un QR-Code, qui permettra aux touristes anglophones et germanophones d'accéder à la traduction du texte et ainsi de découvrir le riche patrimoine verdunois.

Alors que le tourisme culturel est en plein essor, le Grand Verdun s'inscrit toujours plus dans une démarche de valorisation et de médiation autour de son patrimoine qui devrait participer à l'obtention prochaine du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire. Un atout indéniable pour l'attractivité de notre territoire !





Ensemble, **construisons l'avenir de notre territoire !**

Loin de l'idée technocratique que l'on pourrait s'en faire à priori, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) associe dans sa construction tous les citoyens du Grand Verdun. Rien ne se fait seul.



Dès 2018, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat. Quelques éclaircissements s'imposent. Ce document de planification urbaine et territoriale permet de réglementer l'occupation et le droit des sols. Il sert aussi l'objectif de la CAGV : unir les communes du territoire autour d'un projet commun de solidarité sociale et territoriale, de protection de l'environnement et de développement durable. En 2019, la CAGV et les bureaux d'études missionnés pour l'élaboration de ce vaste programme, ont commencé à réaliser un diagnostic territorial. Ils dressent ainsi un portrait le plus fidèle possible des réalités et des représentations faites par ses élus et ses habitants.

ATELIERS ET CAFÉ-DÉBATS : LES HABITANTS PARTICIPENT

Et ses habitants. La précision n'est pas usurpée. De nombreux acteurs et habitants du territoire participent à la réflexion globale et permettent d'orienter les techniciens dans leur travail d'analyse, à travers une importante phase de concertation. « Des ateliers de travail sont organisés, travail de terrain, café-débats, entretiens avec les élus, afin de recueillir la parole des personnes vivant le Grand Verdun au quotidien », apprécie Claude Antion, vice-président à l'urbanisme et habitat. « Cette démarche de co-construction se poursuivra tout au

long du projet. N'hésitez pas à vous informer et participer aux temps forts du PLUi-H à venir ». La démarche déjà initiée a permis de souligner le caractère exceptionnel du Grand Verdun. La diversité de son patrimoine tant mémoriel qu'architectural, et la beauté des paysages de la vallée de la Meuse ou de la Forêt de Verdun, contribuent au rayonnement de ce territoire européen et à la qualité de son cadre de vie. Partagés entre villages lorrains et agglomération urbaine, ses habitants profitent à la fois d'espaces naturels d'exception, et d'une offre complète en équipements, en commerces et en services.

PROBLÉMATIQUES ET GRANDS ENJEUX

Le Grand Verdun est confronté à de nombreuses problématiques que le PLUi devra prendre en compte et résorber. La perte du lien social dans les villages ruraux, la paupérisation des espaces centraux, les difficultés du marché de l'emploi, la vacance immobilière et commerciale, et les problématiques de fluidité de la circulation font partie de ces dernières. « Le document d'urbanisme prendra également en compte les nombreuses actions déjà engagées par la Communauté d'Agglomération : les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain, l'Opération de Revitalisation du Territoire, le Site Patrimonial Remarquable de Verdun, etc... », poursuit Claude Antion.

L'hiver 2019 a été rythmé par l'organisation de plusieurs réunions des instances communautaires, durant lesquelles les élus ont pu débattre autour des grands enjeux du Grand Verdun : valorisation du patrimoine, protection des milieux naturels, programme de l'habitat, développements économiques et agricoles, (ré)aménagement des zones d'activités et requalification des espaces publics et des friches, développement des mobilités durables, etc... Les chantiers ne manquent pas, mais semblent moins vastes lorsqu'ils sont abordés collectivement.

UN PROJET SUR DIX ANS

Les nouvelles équipes municipales se retrouveront à l'automne 2020 afin de se réapproprier ces enjeux et les traduire en grandes orientations. Elles constitueront alors le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi-H. clé de voûte du document d'urbanisme. Ce programme définira la politique d'aménagement et d'urbanisme du Grand Verdun pour la décennie à venir et établira les actions à réaliser afin d'atteindre les objectifs de solidarité et de développement durable que la communauté d'agglomération s'est fixés. Rien ne se fait seul, tout se construit ensemble.

On aime notre ville, alors on la nettoie



Sacs poubelle en mains, les habitants du territoire sont de nouveau invités à une opération de grand nettoyage.

Après un accueil chaleureux lors des précédentes éditions, l'opération ville propre sera donc renouvelée cette année. Les habitants du Grand Verdun, enfants, parents et élus municipaux, sont conviés à se rassembler une nouvelle fois dans quelques semaines pour une matinée conviviale de grand nettoyage. Outre la satisfaction d'accomplir un acte citoyen, l'occasion sera belle encore pour partager quelques moments avec ses amis, et s'en faire de nouveaux. Verdun ville propre, Verdun ville de rencontres.

➔ Pour plus d'informations sur la date et les points de regroupement, rendez-vous sur le site www.verdun.fr



La jeunesse du Grand Verdun, plus que jamais engagée dans la cause environnementale.

Conteneurs, plus esthétiques, plus pratiques

Le quartier d'Ozomont vient d'être équipé de conteneurs enterrés. Moins dispendieux en espace, plus esthétiques, plus pratiques, les conteneurs continuent d'être enfouis dans la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Leur déploiement gagne du terrain depuis 2017, date où les PAVE (Points d'Apports Volontaires Enterrés) ont fait leur apparition sur le territoire.

Après avoir légitimement pris place dans le quartier des Planchettes, d'Anthouard, à la Cité Verte, au Pré l'Évêque, aux Hauts de Charmois et dans le quartier du Champ Claudine, ils sont également en fonction depuis septembre dans le quartier d'Ozomont. Auparavant, des réunions publiques pour échanger sont programmées avec les résidents et répondre à leurs questions.

Une couleur, un déchet

Utilisables sept jours sur sept, les PAVE facilitent le tri de nos déchets :

- Les bornes jaunes reçoivent les déchets recyclables en vrac (bouteilles en plastique, emballages en carton, briques alimentaires, journaux, magazines et boîtes de conserve...).
- Les bornes vertes sont uniquement ré-

servées aux contenants en verre et en vrac (bouteilles, pots, bocaux, sans bouchon ni partie métallique).

- Les bornes noires reçoivent les ordures ménagères placées dans un sac poubelle (contenance inférieure ou égale à 60L).

- Ah, il vous reste encore quelques déchets sur les bras malgré ces conteneurs ? Batteries, bois, bouteilles de gaz, cartons, déchets toxiques, polystyrène, etc...), allez directement dans l'une des deux déchetteries accessibles aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, à Thierville-sur-Meuse et de La Grimoirie.

2 badges par logement

Autre précision nécessaire quant à l'utilisation de ces conteneurs, un badge est nécessaire, mais uniquement pour les ordures ménagères. Deux ont été distribués par logement, responsabilisant ainsi chaque utilisateur de ses déchets. Comment ça marche ? Pas de panique : il suffit de présenter l'un des deux badges devant le lecteur, attendre que la trappe soit

déverrouillée pour l'ouvrir, introduire le sac poubelle, et refermer la trappe.

Attention !

Tout dépôt d'ordures sur un lieu public ou privé, est passible, d'une part, de frais d'enlèvement décidés par la collectivité, et d'autre part, d'une contravention de 5ème classe allant jusqu'à 1 500 € et, le cas échéant, d'une saisie du véhicule qui a servi à commettre l'infraction (3 000 € si récidive : loi 2010-1563 du 16 déc. 2010, article R.635-8 du code pénal.)



Les conteneurs enterrés du quartier d'Ozomont

Rien ne se perd, tout se composte

Depuis 2018, La CAGV sensibilise ses habitants au compostage et à la dotation gratuite de composteurs. A ce jour, l'opération a déjà attiré plus de 700 personnes, et plus de 500 composteurs individuels ont été distribués.

Individuel, et collectif

Outre les composteurs individuels, deux composteurs collectifs sont installés depuis 2019 aux résidences en autonomie de Souville et Mirabelle. Trois stations de compostage sur des sites périscolaires (Couten, Caroline Aigle, Maginot) ont été également déployées cet été. La CAGV assiste aussi le Lycée Alain Fournier dans la mise en place d'un site de compostage dans le cadre de la démarche "Eco-Lycée". Des soirées sont régulièrement organisées dans les communes pour vous tenir informés.

➔ Renseignez-vous sur le site :

www.verdun.fr



Les habitants du Grand Verdun sont régulièrement informés sur l'utilisation du composteur.

REZO : nouveau nom pour un service public de transport de qualité

En 2019, le réseau de bus urbain a accueilli pas moins de 601 845 voyageurs qui ont parcouru 395 086 kms soit près de 10 fois le tour de la terre.

A l'occasion du nouveau contrat de délégation de service public, voté en septembre 2019, ce sont désormais 6 lignes urbaines et 7 lignes scolaires qui desservent le territoire de l'agglomération. De nouvelles lignes voyageurs sont mises en route depuis cette rentrée scolaire permettant de desservir notamment la rue des Fusillés, Glorieux ou le quartier du Faubourg.

A l'occasion de ce nouveau contrat, un nouvel habillage a été élaboré en concertation avec le conseil municipal des jeunes, et le conseil des seniors ; pour montrer le dynamisme des produits proposés et la qualité du service public : nouveau nom, nouveau look, nouvelle boutique, nouvelle carte, nouveau site internet... pour des services confortés, innovants et connectés.

Le 16 septembre dernier, 6 nouveaux véhicules neufs ont été inaugurés : des Citaro K de chez Mercedes, fabriqués en Meuse par la société Evobus de Ligny en Barrois. Ce sont des véhicules « Mild Hybrid » : lors des phases d'accélération et de freinage, l'énergie est récupérée pour alimenter des batteries électriques? Ils permettent des économies de carburant et une diminution des rejets de CO². C'est une première étape de la diversification du mix énergétique des véhicules.

En 2019 un essai a été effectué au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), et de nouveaux essais seront faits dans les années prochaines. L'objectif est de pouvoir faire en 2024 le meilleur choix écologique, technique et financier pour la collectivité et les usagers.



Eau potable, assainissement et milieux naturels : la Communauté d'Agglomération en pointe !

Depuis 7 ans, le territoire de l'agglomération a été placé 5 fois en situation de sécheresse. C'est un fait : les précipitations insuffisantes et les fortes chaleurs ne permettent pas de recharger suffisamment les nappes phréatiques. Les cours d'eau, ruisseau ou fleuve, sont à des niveaux extrêmement bas. Le constater, ce n'est pas s'en contenter. Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération a engagé résolument un programme d'adaptation au changement climatique et de requalification des milieux.



Assainissement et traitement des eaux pluviales

"Ici encore, la communauté d'agglomération est précurseur. Un investissement soutenu (près de 5 millions d'euros en 6 ans) nous a permis d'améliorer le réseau, de le moderniser et de garantir des rejets maîtrisés dans les milieux naturels, en maîtrisant les tarifs. Parallèlement, nous engageons une campagne de diagnostic des raccordements des eaux usées. Initiative exceptionnelle et innovante, en cas de rejets en milieux naturels d'eaux usées, nous mettrons en demeure de se mettre aux normes et en cas de difficultés, la collectivité fera en lieux et places des propriétaires défaillants. Ce courage nous le devons aux habitants et à nos enfants." explique Jean-François THOMAS.

Les niveaux de sécheresse poussent la collectivité à repenser le traitement des eaux pluviales en ville comme en ruralité

Préparer un schéma directeur de traitement des eaux pluviales ambitieux est impératif, pour diminuer les ruissellements et améliorer les infiltrations souterraines. C'est pleinement complémentaire avec la distribution des récupérateurs d'eau de pluie qui a été engagée depuis trois ans. Cette opération a vocation à continuer et s'inscrire dans le temps.

Enfin, le programme de requalification du fleuve et de ses affluents va entrer dans sa première phase opérationnelle en 2021. Ce seront en 5 ans 6,5 millions d'euros de travaux, subventionnés à 80%.

Préserver les milieux naturels et leur biodiversité, retrouver des écoulements naturels, sont des enjeux majeurs pour notre collectivité, traversée de part en part par 107 kms de cours d'eau.

Eau potable : nouvelle compétence pour la CAGV sur tout le territoire.

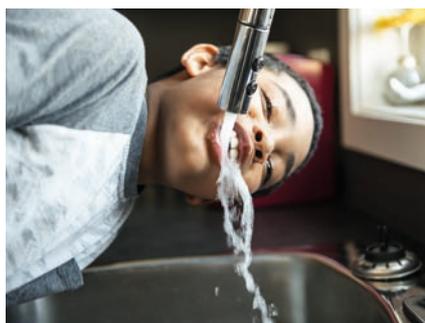
Cette nouvelle compétence intercommunale est un enjeu fort de notre territoire et les priorités sont définies :

- ☐ Assurer la quantité et la qualité de l'eau distribuée sur tout le territoire,
- ☐ Préserver les ressources et les protéger,

- ☐ Intervenir rapidement sur les difficultés et les points noirs,
- ☐ Partager avec les maires, après études techniques poussées, le programme d'investissement des six années à venir,
- ☐ Maîtriser le prix de l'eau pour les usagers.

Ces objectifs sont pleinement complémentaires des actions déjà engagées sur le territoire de Verdun et le périmètre d'assainissement collectif :

- ☐ mise en place d'un tarif de l'eau progressif qui à la fois allège la facture des ménages, tout en renchérissant l'eau « de confort », pour une pédagogie de l'usage de l'eau raisonné,
- ☐ mise en place de tarifs spéciaux pour les utilisations agricoles et les utilisations industrielles à forte main d'œuvre.



Verdun, Ville cyclable

Au cours du mois d'octobre 2019, 8 km de pistes cyclables avaient été tracées dans la ville de Verdun afin d'interconnecter les 4 km déjà existantes, permettant ainsi de concrétiser un premier maillage de 12 km.

La poursuite du maillage de la ville en pistes cyclables a repris au cours du mois d'août 2020, conformément au schéma défini par le bureau d'étude recruté dans le cadre de l'élaboration du schéma de mobilité sur le territoire de la CAGV et aux propositions du collectif Vélo Verdun 55.

Près de 10 km de nouvelles pistes ont été tracées en 2020 permettant en particulier de relier le centre ville à l'hôpital Saint Nicolas, le quartier de la Cité Verte au centre ville et le quartier des Planchettes à la zone commerciale Acti Sud.



Silence, ça pousse !

Suite à l'appel à projet lancé en janvier 2020, la collectivité travaille actuellement avec la Fédération Territoriale Des Maisons Familiales Rurales De Marne-Ardennes Et Meuse, et plus particulièrement la Maison Familiale de Bras sur Meuse, pour piloter le futur espace test de maraîchage biologique via un chantier d'insertion professionnelle. Les premiers aménagements sont attendus pour la fin d'année avec une première mise en production des légumes au printemps prochain.

Basse Consommation

Plusieurs chantiers de rénovation vont débiter dans les prochaines semaines. Le Groupe Scolaire Porte de France et son gymnase, le COSEC des Planchettes et le gymnase René GRATREUX vont faire l'objet d'une rénovation énergétique globale, au programme : isolation par l'extérieur, renforcement de l'isolation des planchers haut et bas, remplacement des menuiseries, amélioration de l'étanchéité, amélioration de la qualité de l'air... avec un objectif de performance BBC (Bâtiment Basse Consommation). En prime, ces travaux seront couplés à la mise en accessibilité totale de ces bâtiments. Sobriété énergétique et accessibilité, deux défis de la durabilité parfaitement atteints !



Des bornes utiles

Les huit bornes de recharge pour véhicule électrique déployées courant 2018 avec le concours de la FUCLEM, Service public de mobilité électrique de la Meuse, continuent de monter en puissance avec une utilisation doublée sur les douze derniers mois et un renforcement de la demande suite au déconfinement. Le nombre de recharges de véhicules électriques est passé de 100/mois en juin 2018, à 300/mois en juin 2020. La consommation des recharges électriques est passée de 822 KWh /mois à 3 100 KWh/mois. Depuis juin 2018, c'est un total de 4 200 recharges réalisées pour une consommation de 48 275 KW. Cette consommation d'électricité a permis aux véhicules électriques de parcourir environ 322 000 Km et d'économiser 40 T de CO2.

Du végétal pour demain

L'hiver approchant, des travaux de plantations (arbres, haies, etc.) vont être prochainement lancés sur les secteurs suivants : avenue d'Étain, Planchettes, Pré l'Évêque, Porte Saint Paul, Ecole Maginot, etc... Les plants récents impactés par la sécheresse 2020 seront également repris.





Véritable lieu de vie, le marché couvert de Verdun fait l'objet d'une étude de redynamisation.

Le marché couvert au cœur de la réflexion

Lieu de vie et de rencontre, lieu où la qualité de nos repas est garantie sur chaque étal, le marché couvert de Verdun suscite l'estime des habitants et des élus au point de songer à lui redonner l'élan qu'il mérite en le redynamisant.

La prégnante sensation que le poireau que l'on voit, terreux mais si vert sur cet étal, était encore dressé dans son jardin le matin-même, l'assurance que ces escalopes de viande n'ont pas franchi les océans pour arriver devant nos yeux, peu d'entre nous échappent à ces émotions : les marchés ont un don indéniable pour nous garder à la table de nos grands-parents. Partout en France, en Europe, ces marchés locaux redeviennent des lieux de découverte et l'engouement qu'ils rencontrent témoignent du nouvel intérêt que porte le grand public pour ce commerce en direct. Le retour avéré des consommateurs vers les marchés et les halles conduit certaines municipalités à repenser leur place dans l'espace urbain, aux caractères qui font leur originalité, aux liens qui peuvent se développer entre ces lieux d'approvisionnement et l'excellence alimentaire.

Les marchés et les halles en effet sont souvent associés à la convivialité et à la flânerie, par leur ambiance sonore spécifique, l'animation ou la restauration qu'ils proposent.

Plusieurs axes à l'étude

Dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville dont Verdun est lauréate depuis 2018, une étude d'une durée de 25 jours intégralement financée par la Banque des Territoires a été commandée auprès du cabinet CBRE, expert en urbanisme et immobilier commercial. L'objectif est d'obtenir un ou plusieurs scénario(s) de développement et de redynamisation de ce lieu de vie verdunois en apportant des réponses à partir des réflexions en cours :

- Comment réorganiser l'activité à l'intérieur de la halle
- Comment mettre en valeur l'environnement du marché

• Imaginer le marché comme pôle d'animation et d'attraction
« Plusieurs visites de sites ont d'ores et déjà été effectuées par CBRE et des ateliers d'échanges ont eu lieu avec les élus, d'une part, et les commerçants du marché d'autre part dont leur intervention est nécessaire pour approfondir l'analyse commerciale et technique du site », précise Patrick Cortial, vice-président chargé du développement économique.

Vers un deuxième jour d'ouverture ?

Des scénarii d'orientation stratégique devraient être produits dans le courant du mois d'octobre. En attendant, la collectivité a organisé un marché nocturne le 21 août dernier, à valeur de test. A suivre !

Le commerce, plus que jamais de proximité

Deux nouveaux commerces ont ouvert leurs portes à Verdun et font la part belle aux producteurs locaux tout en diversifiant les offres.

UNE CRÉATION « ÉCONOLOGIQUE »

L'ouverture d'un magasin de producteurs locaux au centre de Verdun, « Brin de paille » a non seulement pour effet de soutenir l'économie du territoire, elle favorise également les circuits courts. Économique, écologique, c'est « éconologique ». En France, environ 67 000 paysans commercialisent tout ou partie de leur production en circuit court. 10% d'entre eux ont fait le choix de créer des magasins de producteurs ou de s'y impliquer. En bio,

50% des producteurs vendent en direct, les magasins de producteurs mixtes ou 100% bio se multiplient aux quatre coins du pays. Cette démarche connaît un fort développement depuis une dizaine d'années, elle s'est même accélérée lors de la crise de la Covid. Si elle connaît un tel succès, c'est simplement parce qu'elle répond à des attentes bien précises : renforcer les liens entre producteurs et mutualiser les ressources, dégager des revenus supplémentaires, privilégier une alimentation durable, offrir aux

consommateurs des produits de qualité et diversifiés, le tout dans un espace unique. Cette approche permet par ailleurs de conforter les exploitations agricoles dans leur activité et de favoriser des installations, donc la création d'emplois.

ENGAGEMENT COLLECTIF

En 2015, un « Drive fermier » avait été créé à Verdun. Il offrait la possibilité aux consommateurs, de retirer une fois par semaine leurs achats préalablement effectués par le biais d'Internet. Celui-

Un espace de travail mutualisé

Verdun s'est doté d'un espace de coworking : NOburo. Raphaël Terrier, Verdunois et fondateur de la structure, met à disposition des professionnels un espace de travail complet pour qui l'intérêt est aussi de pouvoir échanger entre eux.

L'évolution technologique et le besoin de repenser sans cesse l'organisation de travail ont donné naissance au coworking, ou cotravail. Ce nouvel espace s'avère propice au travail en réseau et partagé, mais facilite aussi l'échange et l'ouverture, la créativité et l'innovation. Il n'est pas étonnant que le concept séduise de plus en plus de villes, de collectivités. Le coworking connaît un formidable essor, et la notion de co-travailleurs est entrée dans le lexique économique.

Internet et les technologies mobiles accompagnent ce nouveau mode de travail : travailler partout et à tout moment est aujourd'hui possible. L'avantage, notamment pour les travailleurs indépendants dont

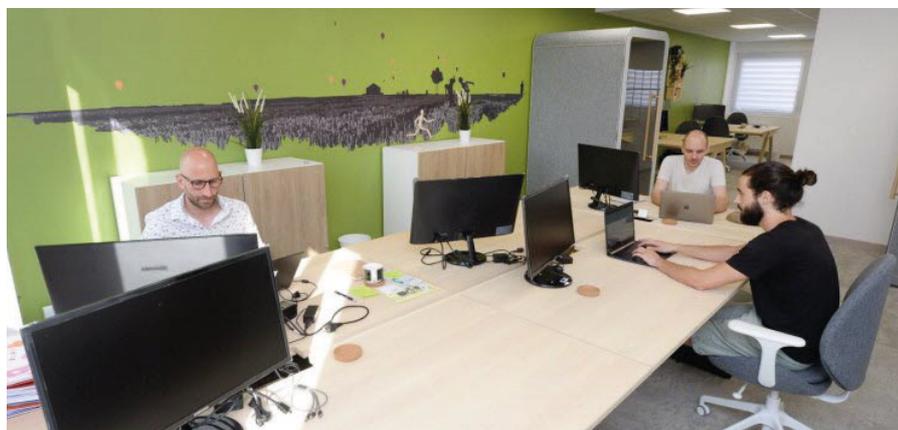
le réseautage est essentiel au développement de leurs affaires, est de trouver dans ces lieux où la convivialité est de mise, une collaboration transversale, stimulante, et socialisante.

Tout confort

C'est en partant de ce constat, confirmé par la crise sanitaire liée à la Covid 19, et des expériences réussies dans d'autres villes et villages, comme le Workici à Bras-sur-Meuse, que «NOburo» est né à Verdun pour répondre à une demande qui n'était jusqu'alors que partiellement satisfaite.

« Situés au cœur de Verdun, Place Chevert, les 108 m2 de « NOburo », répartis sur

quatre salles de 18 à 33 m2, offrent neuf postes de travail. Trois « Phone Booth » individuels sont mis à disposition, ainsi qu'une salle de réunion modulable pour 10 personnes, et plusieurs niveaux de services », énumère Patrick Cortial. Connexion internet fibrée en wifi, coin cuisine, système de code digital à la porte d'entrée, il est accessible sept jours sur sept et 24 heures sur 24, rien n'est écarté pour optimiser les conditions de travail agrémentées du tout confort. « **NOburo** » étoffe la gamme des services proposés sur le Grand Verdun, et entrouvre la porte à l'émergence d'autres projets similaires sur le territoire.



Adapté aux besoins de repenser l'organisation du travail, le coworking prend forme à Verdun avec la naissance de « Noburo »

Financement conjoint

L'installation de « NOburo » a été facilitée par la mobilisation conjointe d'une aide financière du programme LEADER 2014-2020 porté par le PETR du Pays de Verdun (volet « Mettre en réseau les acteurs et les projets innovants ») et d'un cofinancement de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun à hauteur de 10%.

Plus d'informations sur <https://www.noburo.fr/>

ci a cependant cessé son activité le 31 décembre 2019, les producteurs impliqués ne souhaitent pas, pour des raisons notamment financières, reconduire la licence d'exploitation du logiciel de gestion de commandes à distance.

Aujourd'hui, une vingtaine de producteurs (9 membres associés et 20 dépôts vendeurs) s'est regroupée sous la forme d'une association loi 1901 dénommée « Brin de paille », avec pour objectif d'offrir un magasin de vente directe de produits agricoles et artisanaux émanant de producteurs locaux. L'ouverture de ce magasin en cœur de ville (en lieu et place de l'ancien magasin Pergent, situé à l'angle du Quai Leclerc et de la rue du Pont des Augustins) a été grandement facilitée par la collectivité : « Elle a d'une part joué le rôle de

médiateur avec le bailleur de l'immeuble pour faciliter l'installation en centre-ville, et d'autre part elle a octroyé une subvention couvrant 20% de l'investissement matériel », explique Patrick Cortial. Quand un projet sert l'intérêt de tous, le Grand Verdun s'en fait l'allié.

UNE CRÈME, CE MAGASIN !

La crise sanitaire de la COVID 19 n'aura pas eu raison de l'ouverture de la fromagerie-crèmerie « Ma crèmerie du coin » installée 1, rue Saint Pierre à Verdun. Elle l'aura tout au plus repoussée de quelques mois.

Aujourd'hui, ce nouveau commerce alimentaire, ouvert depuis le 9 juillet par le verdunois Yann Callonego, à l'emplacement de la boutique Serge Blanco, offre à une clientèle soucieuse de consommer mieux, une large sélection de fromages et de

gourmandises charcutières. On y trouve des fromages provenant de pays européens à tradition fromagère (Suisse, Hollande, Italie, ...), de France mais également, et bien évidemment, de Lorraine et d'Alsace !

Ce dossier, soutenu dès le départ par la CAGV, fait actuellement l'objet d'une demande de subvention au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).



ÇA BOUGE À VERDUN !

Travaux à venir au Pré l'Evêque, agrandissement de la salle d'haltérophilie, succès de l'opération Pass'Jeunes, le Grand Verdun ne manque jamais de souffle pour aider au développement de la pratique sportive. Preuves à l'appui.



Avec de telles machines, plus d'excuses pour ne pas soulever 100 kilos au moins !

Les haltérophiles à leur aise

La mythique salle d'haltérophilie du SA Verdun a pris du muscle. Plus exactement de la surface. Une récente extension a augmenté sa capacité d'accueil, et de nouvelles machines y sont désormais installées. Pour répondre pleinement aux attentes de la section sportive, des travaux de rénovation seront engagés en novembre 2020. De quoi entretenir l'élan de l'un des meilleurs clubs du Grand Est.



Le Pré L'Evêque fait peau neuve

La base de loisirs du Pré l'Evêque est un lieu de détente indissociable de la vie verdunoise. S'attacher à la rendre toujours plus agréable est une tâche que le Grand Verdun assume avec bonheur qu'il veut partager avec les habitants du territoire. Des travaux de rénovation et d'aménagements y sont programmés, notamment à l'espace pique-nique situé le long du canal Saint-Vanne sera réhabilité. Déplier son transat au bord de l'eau, se balader sur le futur sentier longeant le canal, ces moments de détente qui ne sont encore que des projections seront bientôt réalité.

Une nouvelle version Verdun plage ? « Nous y travaillons »

Les sportifs et les flâneurs, seuls ou en famille, découvriront un parcours de santé restauré. « Et nous réfléchissons déjà à la prochaine édition de Verdun plage qui doit être repensée. Nous voulons offrir un large choix d'activités », prévoit Jean-Pierre Morel, chargé des équipements sportifs. « Plus largement, une réflexion est en cours sur ce site. Nous désirons que ce lieu devienne un endroit incontournable, de rassemblement, pour se divertir, faire du sport, se promener, y vivre en toute sérénité. » Vivement l'été prochain !

Victoire éclatante de l'opération Pass'Jeunes

Le sport comme la culture devant être accessibles à tous, l'opération Pass'Jeunes a alors toute légitimité pour ouvrir les portes de la pratique sportive à chacun d'entre nous. « Elle témoigne de notre volonté à vous accompagner et à favoriser l'adhésion à un club. Et le nombre de participants cette année nous conforte dans notre engagement », apprécie Jean-Pierre Morel. « Pass'Jeunes, ce ne sont pas moins de 383 personnes, âgées de 13 à 30 ans qui en ont profité ! »





Grandes baies vitrées, espace pensé et optimisé, les deux nouvelles salles de sport du quartier NIEL seront bientôt ouvertes au public.

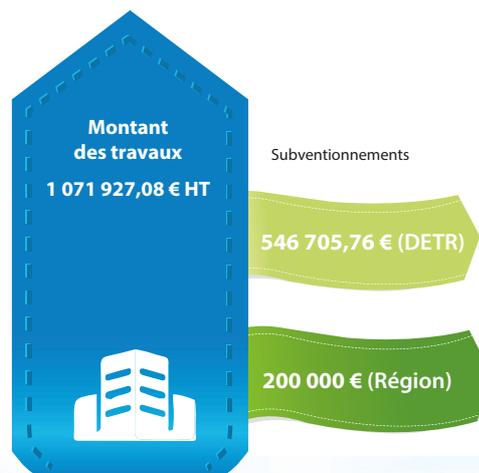
PAS DE CRISE DU LOGEMENT !

Deux nouvelles salles de sports remplaceront bientôt un ancien bâtiment du quartier militaire Niel. 870 m² supplémentaires accroîtront la complémentarité de l'infrastructure du Grand Verdun.

Plus on court, plus on a besoin d'espace. Autrement dit, plus on pratique de sport, plus on a besoin de salles. Le comble du sportif serait effectivement de se marcher sur les pieds. Voilà donc une nouvelle qui rassurerait même le sportif le plus maladroit ; dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien quartier militaire NIEL à Thierville, la collectivité a retenu en 2018 une idée originale proposée par le Cabinet d'architecture et d'ingénierie Idoisés : il a été décidé de rénover deux salles, sur le même site, indépendantes et disposant de vestiaires et d'entrées dissociées. Un ensemble de 870m² à vocation sportive, verra le jour prochainement.

Dès la fin de l'année

La première salle sera destinée à la pratique des activités dites "de frappe" comme la boxe française, la boxe anglaise ou du kick-boxing. Des rings et du matériel spécifique équiperont cet espace. La seconde salle sera multifonctions, avec un praticable d'entraînement pour faire du karaté, du Qi gong, du tai-chi, du krav-maga, ou encore de la gymnastique d'entretien. Toujours dans un souci de partage, d'autres acteurs, comme l'ADAPEIM et les établissements scolaires, seront les bienvenus dans ces salles de sport qui seront très prochainement en service : malgré les difficultés engendrées par la période Covid19, le Grand Verdun et ses partenaires se mobilisent pour une ouverture des portes avant la fin de l'année 2020. Plus que quelques semaines à patienter avant d'enfiler ses gants de boxe ou sa tenue de karateka.





Le Compte Administratif 2019 : une situation saine et productive

Le Grand Verdun serait-il un petit écureuil près de ses sous ? Les chiffres du compte administratif pourraient laisser croire que tel est le cas. Mais il ne se contente pas de gérer un budget qui s'avère sain et maîtrisé, il le fait prospérer en investissant dans l'économie locale !

L'exercice 2019 se solde par un **excédent de fonctionnement de 1 854 159,87 d'euros** et par un **excédent d'investissement de 1 497 347,56 d'euros** ! En tenant compte des résultats antérieurs, le **résultat cumulé fin 2019 s'élève à 2 093 668,54 d'euros**. L'épargne nette, d'environ 4 millions d'euros, et l'épargne brute (près de 5.1 millions d'euros) et un **taux d'épargne de l'ordre de 15 %** alors que l'on considère que la situation d'une collectivité est satisfaisante lorsque ce taux dépasse 10 %.

100 millions d'euros investis !

De l'épargne, oui, mais aussi des investissements, donc. Des **investissements cumulés Ville plus CAGV** réalisés au cours de la mandature précédente (2014 à 2020), qui sont de l'ordre de **100 millions d'euros**. Pas de magie, juste une gestion efficace et productive reposant sur une **bonne capacité d'autofinancement**, les fonds de concours versés par la Ville de Verdun, et la recherche d'un montant maximum de subventions.

Quant aux ratios budgétaires et consolidés Ville plus Agglo, ils montrent qu'avec des produits fiscaux inférieurs à la moyenne nationale, de l'ordre de 20 %, grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, la collectivité parvient à faire **2.7 fois plus d'investissements que la moyenne nationale**. Les économies d'échelle générées par le large transfert de compétences et à la mutualisation expliquent ces capacités financières. Un territoire qui investit est un territoire qui vit grâce à une activité soutenue. Chaque euro injecté dans le circuit économique local fait travailler des entreprises du Grand Verdun, le multiplicateur keynésien se charge alors de faire fructifier cet euro en dizaines d'autres euros. Productif et vertueux.

Excédent

de fonctionnement **1 854 159,87 €**

Épargne

nette **4 000 000 €**

Encours de la dette par habitant :

- **En 2019, Verdun + CAGV : 717 €**
> En 2013, Verdun + Codecom de Verdun : 1380 €
- **Moyenne nationale : 1088 €**

MOINS DE TAXES, PLUS DE RÉSULTATS !

Supérieur à la moyenne nationale en 2013, l'encours de la dette par habitant (Ville + CAGV) a été divisé par deux et se retrouve bien en-dessous de la moyenne nationale.

« **La collectivité parvient à faire 2.7 fois plus d'investissements que la moyenne nationale.** »

Ensemble, **construisons l'avenir de notre territoire !**

Les conséquences économiques, sociales et psychologiques causées par la crise sanitaire que nous traversons obligent la collectivité à se réinventer. Un projet d'administration est à l'étude depuis le mois de mai pour s'adapter à la situation.



Entièrement tournée vers la satisfaction des intérêts et des attentes des citoyens usagers, l'Administration réinterroge son fonctionnement et ses outils, sa relation avec celles et ceux qui l'entourent et qu'elle a vocation à servir, les valeurs qui la font vivre et celles dont elle doit être dépositaire, en son sein et surtout dans la société dans laquelle nous vivons. Fort de ces convictions, le Grand Verdun lance son projet d'administration qui prend en compte la situation de crise actuelle.

Aucun sujet d'intérêt public ne sera laissé à l'écart. Tous seront débattus avec l'ensemble des agents de la collectivité et des élus de tout le territoire de l'agglomération, ainsi qu'avec des personnalités qualifiées représentant les usagers des services publics, des acteurs sociaux, économiques... Comment faire du développement durable

le ressort de toutes les politiques publiques ? Quelle place donner au volet sanitaire et social dans les politiques publiques ? Comment améliorer la performance de l'organisation au service de ses concitoyens ? Autant de questions, et tant d'autres qui animent les acteurs de ce projet depuis le mois de mai 2020, dont les réponses aboutiront à une série de préconisations et d'actions concrètes dès le début de l'année 2021.

L'exigence de la performance

L'ambition de mêler les voix de plusieurs centaines de contributeurs, aux histoires, aux expériences, aux statuts très différents, est à la hauteur des enjeux portés par le projet d'administration. Une administration gouvernée par l'exigence de la performance, la compréhension de son fonctionnement par celles et ceux qu'elle sert, reposant sur les valeurs essentielles et la qualité de la relation avec ses interlocuteurs. L'écoute, le respect, des réponses adaptées aux attentes, telles sont les valeurs sur lesquelles reposent immuablement le projet.

Lancement dès janvier 2021

La réflexion se concentre actuellement sur le diagnostic, afin de dresser une photographie la plus complète et la plus juste possible de notre Administration (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). Des assises se tiendront au début du mois d'octobre et présenteront ce Nouveau projet d'administration qui sera appliqué dès janvier 2021. Le contexte exceptionnel que nous traversons ne change pas le credo du Grand Verdun : faire toujours mieux, et sans attendre.



Des services à la vitesse numérique



La collectivité n'a pas attendu pour passer à l'ère de la e.administration. Plusieurs services font déjà appel au numérique pour faciliter vos démarches, et d'autres viendront compléter la liste.



Quelle belle avancée technologique que le numérique ! Quelques clics suffisent à nous ouvrir les portes de l'Aquadrome, un clic plus tard, notre réservation est enregistrée. Quand bien même nous nous sentirions l'âme plus littéraire que sportive, réserver un créneau à la bibliothèque ne demande pas plus d'effort. Satisfaire plus rapidement les requêtes, faciliter les démarches, le numérique a transformé l'administration classique en e.administration également appréciée pour sa facilité d'utilisation.

La e.administration aujourd'hui...

Plusieurs services fonctionnent déjà via nos ordinateurs ou nos smartphones. Voici les démarches Dématérialisées accessibles sur le Grand Verdun :

ENFANCE :

Portail Famille (Inscriptions en ligne aux activités périscolaires, à la Cantine)

Rendez-vous Online (Réservation de créneaux en ligne pour inscriptions périscolaires en présentiel si besoin)

SPORTS :

Portail Aquadrome (Réservations de Créneaux en ligne pour respecter les consignes sanitaires)

Bibliothèque/Discothèque (Réservations de Créneaux d'accès aux différentes section des bibliothèques et discothèques)

CULTURE :

Portail Conservatoire (Inscription en ligne pour le conservatoire et l'Atelier d'art)

OPÉRATION MILLE TALENTS :

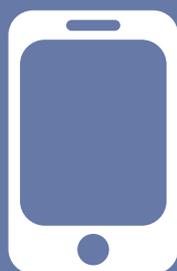
Démarche en ligne et Envoi des Coupons par la poste ou réservation de créneau en ligne pour démarche en présentiel.

... et demain

Et le numérique n'a pas de limite. Demain d'autres démarches dématérialisées seront opérationnelles :

- Portail Notaire / Demandes de CU et de DIA en ligne.
- Ouverture au public du Produit de Signalement BetterStreet (Voirie, Eclairage, ...)
- Occupation du Domaine Public/ Demande d'Autorisation (Echafaudage, Déménagement,...)

Tous ces outils technologiques sont accessibles depuis le site Verdun.fr, chaque rubrique donne accès au téléservice concerné. L'avancement des demandes en ligne (Mille Talents, Pass Jeunes, Signalement, Occupation Domaine Public,...) sont également consultables à tout moment, et l'ensemble des échanges avec les services concernés seront centralisés sur une plateforme dédiée à la relation citoyen. Vivement après-demain !



Betterstreet, c'est quoi ?

En téléchargeant l'application sur votre smartphone ou en vous rendant sur le site de la Ville de Verdun, vous pourrez signaler un désordre sur le mobilier urbain, un trou dans la chaussée, un souhait d'amélioration de votre environnement quotidien. Vous serez informés des suites réservées à votre demande ou votre interpellation. Betterstreet, numérique, et interactif donc.

La nouvelle Citadelle souterraine

"Nous sommes le 13 septembre 1916. Au petit matin un groupe de poilus harassés, en provenance de Fleury, se présente à l'entrée. Ils ont reçu l'ordre de redescendre du front et de rallier la Citadelle pour participer à une cérémonie dont ils ignorent la teneur..."

Au sein de cette escouade, quatre soldats en particulier vont accompagner les visiteurs tout au long du parcours... Quatre hommes, quatre destins différents, quatre visions de la guerre pour éclairer, à travers leurs regards et leurs émotions, l'histoire d'un conflit qui hantera encore longtemps la mémoire collective..."

Une nouvelle expérience

Dès 2021, les visiteurs pourront vivre une nouvelle expérience de visite dans les galeries souterraines de la Citadelle. Un parcours scénographique unique en nacelle filoguidée avec des lunettes à «réalité augmentée» se superposant à un show in situ exploitant la lumière, le son et le vidéo mapping.

Les visiteurs plongeront dans la mémoire de la Citadelle, partageront des instants vécus par les soldats dans ses entrailles. Son, projection et effets spéciaux sont associés à la vision en réalité augmentée pour franchir la barrière du temps.

Inauguration officielle en novembre

L'inauguration officielle de la Citadelle à laquelle est attendue Genevieve Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, aura lieu le 10 novembre 2020, 100 ans jour pour jour après la cérémonie du choix du soldat inconnu célébrée dans ces mêmes galeries.

Phase test et ouverture au public en 2021

L'ouverture du nouveau parcours au public est prévue en février 2021 après une période test en accès restreint à raison de deux jours par semaine ainsi que pendant toutes les vacances de Noël. Les modalités d'accueil seront présentées en novembre par l'Office de Tourisme du Grand Verdun.



Vue du parvis et du bâtiment d'accueil de la Citadelle souterraine



Tournage des scènes en studio



Extrait de la scène de "la remise de la Légion d'Honneur et des médailles des pays alliés à la ville de Verdun le 13 septembre 1916" avant intégration au parcours in situ.

Agenda, vos rendez-vous !*

OCTOBRE

SAM. 24.10 | 20 H 30

CONCERT MJC

"ORWEL" PRÉCÉDÉ PAR LA CREATION MUSICALE DES ELEVES DU CONSERVATOIRE DE VERDUN ET DE L'ECOLE DE MUSIQUES ACTUELLES DE LA MJC.

Église Jeanne d'Arc à Verdun

VEN. 30.10 | 20 H 30

CONCERT MJC

"JEAN-LOUIS MURAT "

Église Jeanne d'Arc à Verdun

NOVEMBRE

DIM. 01.11 | 15 H

VISITE GUIDÉE

Musée de la Prinerie à Verdun

LUN. 02.11 AU VEN. 06.11 | 20 H 30

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC "LE PETIT BAIN"

Église Ste Jeanne d'Arc à Verdun

SAM. 07.11 AU DIM. 08.11

CONCOURS ANNUEL DE TIR À L'ARC

COSEC de la Galavaude à Verdun

Du SAM. 07.11 AU DM. 08.11

SALON DU LIVRE D'HISTOIRE

Centre Mondial de la Paix à Verdun

DIM. 08.11 |

BROCANTE

Salle Cassin à Verdun

MAR. 10.11

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

16h30 : hommage aux 7 inconnus au Faubourg Pavé

18h30 : partage de la flamme au Monument à la Victoire Verdun

MER. 11.11

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

09 h : dépôt de gerbe au nom du président de la République à la nécropole nationale de Fleury

10h30 : messe de la croix rouge en la Cathédrale de Verdun

11h45 : cérémonie militaire au Monument aux enfants de Verdun

DIM. 15.11 |

BROCANTE

Salle Cassin à Verdun

LUN. 16.11 AU DIM 22.11

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

Espace Jeanne d'Arc à Verdun

MAR. 17.11 | 20 H 30

CONCERT "MARINA SATTI & FONES"

Église Jeanne d'Arc à Verdun

VEN. 20.11 | 20 H 30

CONCERT MJC

"CHAPELIER FOU"

Église Jeanne d'Arc à Verdun

SAM. 21.11 AU DIM.22.11

SALON VITALITÉ ET BIEN-ÊTRE

Salle Cassin à Verdun

JEU. 26.11 | 20 H 30

CONCERT "BÉATRICE BERRUT"

Église Jeanne d'Arc à Verdun

SAM. 28.11 | 20 H 30

CONCERT MJC

"FLYING ORCHESTAR" ET L'ORCHESTRE NATIONAL DE BOUCRAVIE

Église Jeanne d'Arc à Verdun

DÉCEMBRE

JEU. 03.12 | 20 H 30

CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE

Espace Jeanne d'Arc à Verdun

VEN. 18.12 AU SAM. 19.12

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DE MEUSE EN SCÈNE

Espace Jeanne d'Arc à Verdun

SAM. 5 DÉCEMBRE | 18 H

ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL EN PRÉSENCE DES CHANTEURS DE LA PAIX

Quai de Londres



DIM. 6 DÉCEMBRE 16H30

DÉPART DU DÉFILÉ DE LA SAINT

NICOLAS DANS LES RUES DU

CENTRE VILLE, COMPAGNIES

PROFESSIONNELLES ET AMATEURS

Centre-ville

DIM. 6 DÉCEMBRE 18H30

FEU D'ARTIFICE

Monument à la Victoire

MAR. 08.12 | 20 H 30

THÉÂTRE "SUZY STORCK"

Église Ste Jeanne d'Arc à Verdun

Du VEN. 11 AU DIM. 27 DÉCEMBRE

VILLAGE DE NOËL

Avenue de la Victoire

SAM. 12.12 | 20 H 30

CONCERT MJC

"CLUB DES LOOSERS"

Espace Jeanne d'Arc à Verdun

MER. 16.12 | 20 H 30

CONCERT "QUATUOR BELIN ET NOEMI BOUTIN"

Église Ste Jeanne d'Arc à Verdun

** Sous réserve de confirmation, de mise en conformité avec le protocole sanitaire et d'autorisation de la Préfecture.*